



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 8 février dernier, le député de Jonquière inscrivait au feuilleton une question demandant si le ministre de la Santé et des Services sociaux interviendra et respectera l'annonce faite afin de conserver l'échéancier à la réalisation du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'urgence de l'Hôpital de Jonquière, un établissement du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS).

Je désire vous confirmer que ce projet avance et est toujours une priorité pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Depuis le 28 juin 2021, la phase de conception du projet est autorisée. Cette phase permet l'engagement des professionnels ainsi que la réalisation du concept et des plans et devis préliminaires. Le MSSS et la Société québécoise des infrastructures (SQI) accompagnent le CIUSSS dans la détermination et l'évaluation de la meilleure solution immobilière. Le but étant de tout mettre en œuvre afin de s'assurer d'avoir le meilleur projet possible dans le cadre du budget autorisé par le MSSS. Par la suite, une fois cette étape terminée et dans le respect du cadre budgétaire, une demande sera adressée au Conseil du trésor afin d'autoriser la phase réalisation du projet.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé

N/Réf. : 22-MS-01308